



République d'Haiti  
Repiblik d'Ayiti

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,  
DES RESSOURCES NATURELLES  
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

MINISTÈRE AGRICULTURE  
DES RESSOURCES NATURELLES  
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

DIRECTION DE LA QUARANTAINE ET DU CONTRÔLE SANITAIRE

DES PRODUITS AGRICOLES ET DE PÊCHE

Claircine 20, Rue Shabirco/Port-au-Prince : 2810-017

No : DQCSPAP/P.S/P.I/

Claircine, le \_\_\_\_\_ 2014

**PERMIS SANITAIRE A L'IMPORTATION DE PRODUITS/BOEUF**

La présente est pour autoriser :

Sollicitant : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

A importer de (Fournisseur) \_\_\_\_\_

Adresse complète: \_\_\_\_\_

No.: \_\_\_\_\_

Les PRODUITS ANIMAUX /V/ LAILLES répondant aux caractéristiques suivantes :

PRODUITS	QUANTITES
1)	
2)	
3)	
4)	
5)	

TOTAL PRODUITS ANIMAUX /BOEUF \_\_\_\_\_

Ces produits animaux/Bovins seront être accompagnés d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine étant :

- le pays d'origine est indemne de FIEVRE APTEUSE, de STOMATITE VESICULEUSE, de LEUCOSE BOVINE, d'ENCEPHALOPATHIE SPONGIFORME, de LEUCOSE BOVINE NON ZOONIQUE
- les produits proviennent d'animaux inspectés avant et après l'abattage et reconnus indemnes de maladie infectieuses ou contagieuses.
- ils ont été travaillés et emballés dans des installations officiellement agréées pour l'exportation.

Le présent Permis d'Importation n'exclut pas les procédures en usage au Ministère du Commerce en matière d'importation de produits comestibles. Est valable jusqu'au \_\_\_\_\_ 2014 et pour la quantité ci-dessus indiquée.

Dr Jh- Jolivert TOUSSAINT, DMV-Agr  
Directeur de la DQCSPAP

/mja.